

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

---

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 239

présenté par  
M. Véran

-----

### ARTICLE 31

À la seconde phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« indemnité »,

insérer le mot :

« journalière ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.